



ZAZA PRODUCTIONS TV5 MONDE

FICHE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT DU TREMLIN

PRINCIPES

L'inscription des artistes au tremplin concours Assalamalekoum découverte est gratuite et implique l'acceptation entière du règlement. Chaque candidature est à faire parvenir par Whatsapp au + 222 27 20 99 86 ou au + 33 6 34 46 40 91 ou par mail à l'adresse suivante assadeonline@gmail.com **entre le 10 et le 30 juin 2020**. Le message doit obligatoirement comporter sous peine de non-sélection :

- ✓ Un portrait photo HD de l'artiste
- ✓ Le nom du groupe ou de l'artiste
- ✓ Le nom de la ville d'origine
- ✓ Le coronafreestyle

Avec ces informations, le candidat doit envoyer un freestyle sur le thème du Coronavirus, accompagné d'une vidéo. La musique de fond est téléchargeable sur le site web : <https://assalamalekoum.net/tremplin-appel-a-candidatures/> . ATTENTION : L'utilisation du beat pour une raison autre que la candidature au tremplin nécessite l'accord explicite d'Assalamalekoum et de AMD Beatz.

LES NOMINÉS (ES)

Une fois les candidatures reçues elles seront examinées et les groupes ou artistes solos seront sélectionnées par le Comité National de Présélection (CNP) pour les sessions éliminatoire en ligne à l'issue desquelles la liste des nominés est proclamée et publiée.

La liste des nominés pourra être publiée sur divers supports de communications : page Facebook du Assalamalekoum festival et de ZAZA Productions, instagram, radio, presse écrite...



ZAZA PRODUCTIONS TV5 MONDE

REGLEMENT DU CONCOURS 2020

ARTICLE 1 : PRESENTATION DU CONCOURS

Le Concours « **Assalamalekoum Découverte 2020** » est organisé par le Consortium «**ASSALAMALEKOUM**», composé de ZAZA Productions et de l'association Assalamalekoum Cultures.

Cette compétition nationale a pour but de promouvoir la musique et les cultures urbaines en Mauritanie et de donner l'opportunité aux artistes rappeurs chanteurs de partager leur passion et pour les demi-finalistes et finalistes de se produire sur scène, tout en leur permettant de renforcer leurs capacités techniques et artistique à travers un encadrement durant les phases de préparation à l'épreuve finale. Le ou la futur(e) lauréat(e) aura aussi un accompagnement professionnel d'une durée de 2 ans au seins de ZAZA Productions, label mauritanien référencé dans le marché professionnel de l'industrie musicale mondiale.

En plus d'un management pour la gestion de sa carrière professionnelle par ZAZA Productions, le/La lauréate (e) de cette 10e Edition du concours, se verra attribuer **LE PRIX ASSALAMALEKOUM TV5MONDE, constituée d'une dotation d'une valeur de 1000 € pour réaliser un Single et un Clip en français et qui sera diffusé sur TV5Monde, en plus d'un portrait de l'artiste.**

Le concours est organisé par l'association Assalamalekoum Cultures et ZAZA Productions et leurs partenaires.

Toute inscription signifie, l'adhésion au présents règlement. Le candidat, en acceptant le règlement, autorise l'utilisation, la diffusion et l'exploitation non commerciale des photos, enregistrements audios et vidéos des candidats.



ZAZA PRODUCTIONS TV5 MONDE

ARTICLE 2 : LES CANDIDATS

Les Candidats (es) doivent être âgé de 18 ans ou Plus le jour de l'inscription au concours. Dans le cas où les candidats (es) sont mineurs (es), ils ou elles doivent impérativement avoir quinze (15) ans au minimum et avoir l'autorisation formelle de leur parents ou de leur tuteur légal pour participer au tremplin. Les groupes doivent impérativement être composés par un maximum de 2 rappeurs, chanteurs. **Seuls les duos ou les solos sont autorisés.**

ARTICLE 3 : L'EPREUVE

Le jury jugera la performance artistique, non pas la qualité matérielle et sonore liée aux conditions de transmission.

Les chanteurs, rappeurs présentent une composition originale d'une durée maximale qui correspond à la durée de la bande sonore fournie par le jury sur laquelle le candidat devra présenter son morceau.

Le candidat doit présenter sa performance sur la bande sonore fournie par le jury uniquement.

Le Jury se réserve le droit d'interrompre le candidat en cas de dépassement de la durée réglementaire.

NOTER BIEN : TOUTES LES LANGUES SONT AUTORISÉES, UNE ATTENTION PARTICULIERE SERA DONNÉE AUX LANGUES NATIONALES ET AU FRANÇAIS.

ARTICLE 4 : LA MUSIQUE

La bande sonore sur laquelle le chanteur rappeur devra performer sera transmise au candidat le jour même de sa prestation. Le candidat devra la télécharger et chanter-rapper dessus quand ce sera à son tour de faire sa prestation devant le jury.

*Attention : Aucune modification de la bande sonore n'est autorisée.



ZAZA PRODUCTIONS TV5 MONDE

ARTICLE 5 : LA NOTATION

Pour l'ensemble des candidats, les notes sont attribuées sur la base de 20 points sur la note TECHNIQUE et de 20 points sur l'aspect ARTISTIQUE. Pour la catégorie Rap et Chant, le titre de la chanson, le choix du texte et de la langue utilisée sera noté sur 20 points. La note finale qui déterminera le classement sera obtenue par l'addition des points attribués par chaque membre du jury.

ARTICLE 6 : LE JURY

Le jury sera composé de professionnels du spectacle nationaux et internationaux pour la phase finale et de personnalités. Le jury est libre de ses appréciations et ses décisions sont souveraines et sans appel. **Le jury sera composé 3 juges nationaux jusqu'au demi-finales et passera à 5 juges pour la finale, où le jury sera présidé par un invité professionnel de nationalité étrangère.** Chaque juge évalue chaque aspect de la performance (artistique, technique et le contenu).

ARTICLE 7 : RECOMPENSES

Seul(e) la ou le vainqueur (e) sera récompensé(e) par :

- Une dotation d'une valeur de 1000 € (TV5monde) - pour la production d'un single et réalisation d'un clip**
- Un chèque d'une valeur de 10 000 MRU (ASSALAMALEKOUM)**
- Accompagnement Professionnel de (2 an renouvelable) Par ZAZA (Productions-**
- Un accompagnement pour la production d'un EP - Une diffusion dans des festivals partenaires (il est entendu par montage d'un spectacle et d'un album, toutes les démarches administratives liées à la production et à la gestion de l'image artistique et du management.**

Dès Lors que les lauréats sont désignés, ils ou elles deviennent de facto et indiscutablement sous



ZAZA PRODUCTIONS TV5 MONDE

la tutelle de ZAZA Productions durant toute la période définie pour l'accompagnement.

Le jury pourra attribuer un ou plusieurs prix spéciaux : coup de cœur dont la récompense est définie avec les organisateurs. Le classement du concours est diffusé sur le site internet et ou la page Facebook de ZAZA Productions sous 7 jours à partir de la soirée finale.

ARTICLE 8 : FRAIS D'INSCRIPTION Le droit à l'inscription au concours Assalamalekoum Découverte Tour 2020 est gratuite. Aucune taxe, aucun frais d'inscription n'est demandé.

ARTICLE 9: RESPONSABILITES

La responsabilité des organisateurs du concours ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne, ou subi par elle, y compris candidats et accompagnateurs, tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés dans le cadre du concours. Chaque candidats déclare être assuré à titre personnel. Néanmoins les organisateurs s'assurent de mettre en place toutes les dispositions de sécurité requises par les normes.

ARTICLE 10 : DEROULEMENT DU CONCOURS

Etape 1 : Présélection des candidats

Une fois les candidatures reçues (documents demandés en page 1 + coronafreestyle sur l musique téléchargeable sur <https://assalamalekoum.net/tremplin-appel-a-candidatures/>), le jury (composé de 3 artistes) fait une première sélection des candidats retenus pour le concours. La liste des candidats retenus sera publiée aux alentours du 3 juin.

Etape 2 : Convocation aux épreuves

Les candidats présélectionnés reçoivent par mail une convocation environ 5 jours avant le concours par E-mail ou Whatsapp. La convocation indique l'heure à laquelle les candidats devront faire leur performance.



ZAZA PRODUCTIONS TV5 MONDE

Etape 3 : Mise en œuvre des premières phases de sélection

Bien que le concours ait lieu en ligne cette année, il se fera tout de même en direct.

Le jour même du concours, les candidats recevront et devront télécharger la bande sonore sur laquelle ils feront leur prestation.

Les candidats devront se connecter sur l'application ZOOM (téléchargeable gratuitement sur ordinateur et smartphone) 20 minutes avant l'heure indiquée sur la convocation.

Une fois en ligne sur ZOOM, il n'y aura pas de temps d'échauffement possible. Après avoir été annoncé par les présentateurs, les candidats doivent lancer la bande sonore et effectuer leur prestation.

La visio-conférence ZOOM, où seront connectés les artistes performeurs et les jurys sera retransmise en direct via un live Facebook sur la page Facebook du festival.

Les jurys rendront leur verdict dans les jours qui suivent.

Les étapes 2 et 3 sont identiques jusqu'à la demi-finale.

Etape 5 : Finale

La finale aura lieu lors du Assalamalekoum « Concert de l'année » à Nouakchott en décembre 2020. Les frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture seront pris en charge par Assalamalekoum. Les candidats retenus recevront une convocation et se produiront sur scène. Le jury sera composé cette fois de cinq artistes et présidé par un artiste international, Le candidat gagnant sera désigné le jour même.

Aussi pour un bon déroulement des prestations et par respects des libertés et de la dignité humaine, les représentations des candidats ne doivent nullement porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.

L'ÉQUIPE D'ORGANISATION "ASSALAMALEKOUM"